



## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME), élu le 29 septembre, s'est réuni le 5 octobre pour sa première séance. Il se compose de sept élèves des écoles Jacques Tati et Saint-Joseph qui s'engagent pour un mandat de deux ans.

Comme les grands, en salle du Conseil, ils ont reçu leur écharpe tricolore. Ils ont pris place autour de la table et échangé sur leurs différents projets, accompagnés des élus de la commission "Affaires scolaires et Jeunesse".

Les jeunes conseillers municipaux joueront un rôle actif au sein de la commune en proposant des projets visant à améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens et en participant aux différentes manifestations.

Félicitations à Lily, Ninon, Even, Gaspard, Ikken, Juakim et Sacha pour leur engagement citoyen !



## CÉRÉMONIE DE REMISE DU DRAPEAU "DEVOIR DE MÉMOIRE"



Le 14 octobre a eu lieu la cérémonie officielle de remise du drapeau "Devoir de mémoire" au Conseil Municipal des Enfants de la commune par les représentants de l'Union Nationale des Combattants (UNC).

98 porte-drapeaux venus de toute la Vendée ont entouré, Michel Leboeuf, Président départemental de l'UNC, qui a transmis le drapeau "Devoir de mémoire" à Pascal Vrignaud, Président de l'UNC de Jard, pour le remettre ensuite au jeune Gaspard, désigné porte-drapeau pour l'occasion.

Ce drapeau est le symbole de l'engagement des jeunes générations à se souvenir et rendre hommage au sacrifice de leurs aînés qui ont payé de leur vie pour sauvegarder la Paix et notre Liberté. Il permettra aux jeunes d'être acteur des prochaines cérémonies commémoratives aux côtés de l'UNC.

Bravo aux jeunes présents pour ce moment important qui contribue à ce qu'ils deviennent des "passeurs de mémoire".



## RENTRÉE SCOLAIRE : PLACE À UNE NOUVELLE ANNÉE

Cartable ou sac sur le dos, ils étaient 121 à faire leur rentrée le 4 septembre. Toutes et tous prêts à entamer une nouvelle année scolaire.

### ÉCOLE PUBLIQUE JACQUES TATI

La rentrée 2023 est synonyme de nouvelle ère pour l'école Jacques Tati. Après deux ans à travailler dans des conditions difficiles, l'école vient de valider l'ouverture de sa troisième classe, signe d'un dynamisme retrouvé.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

- PS/MS/GS avec Mme Douin,
- CP/CE1 avec Mme Chauche (*nouvelle enseignante*),
- CE2/CM1/CM2 avec M. Galibert (*directeur*).

Les projets de l'année scolaire sont divers et variés avec comme fil conducteur, les Jeux Olympiques de Paris 2024.

En décembre, une fête de Noël à destination des enfants sera organisée pour la première fois. De plus, les CE2/CM partiront en classe de neige en mars 2024 avec l'école du Bernard.

Quant au projet d'Aire Marine Éducative, c'est la 3<sup>ème</sup> année consécutive que les élèves travaillent sur ce sujet, qui aura pour finalité de créer un panneau d'informations.

Enfin, parce que la réussite des élèves est une priorité, l'équipe enseignante a mis en place un dispositif d'étude (*deux soirs par semaine, ouvert aux élèves volontaires*).

Site web : [ecoleprimairejacquestati-jardsummer.e-primo.fr](http://ecoleprimairejacquestati-jardsummer.e-primo.fr)



### ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

Les 69 élèves ont retrouvé avec joie leur école et ont fait connaissance avec leur nouvelle directrice, Mme Billon.

L'équipe éducative s'est engagée dès la rentrée, dans un projet en lien avec les Jeux Olympiques, tout en participant activement à la vie municipale. Quatre élèves de l'école ont été élus au Conseil Municipal des Enfants.

Cette année, la vie de l'école s'articulera autour de trois axes.

- La priorité pédagogique sera de développer l'aisance à l'écrit de chaque enfant, via "le cahier de l'écrivain", et des rencontres avec des professionnels du monde de la fabrication du livre.
- Les activités sportives prévues sont nombreuses : athlétisme, char à voile, judo pour les plus grands, natation et gym pour les plus petits.
- L'école maintient l'ensemble des activités qu'elle a l'habitude d'organiser : un spectacle de Noël où des chants, danses et sketches sont au rendez-vous ; ainsi qu'une classe découverte pour les CE2/CM.

Site web : [jardsummer-stjoseph.fr](http://jardsummer-stjoseph.fr)



## L'heure CIVIQUE

L'Heure Civique a été lancée en avril dernier. Cette initiative solidaire vise à encourager les jardins à offrir un peu de leur temps pour une action d'entraide en faveur d'un habitant ou participer à des actions de solidarité organisées par les associations ou la Commune.

Sept mois après son lancement, une vingtaine de volontaires s'est déjà manifestée et le recensement des besoins se poursuit.

Les actions réalisées par les volontaires concernent tant le petit bricolage, jardinage, que des visites de courtoisie, l'informatique, l'accompagnement pour des rendez-vous médicaux ou encore des sorties spectacles.

Les personnes qui souhaitent obtenir une aide ponctuelle et gratuite, peuvent contacter la Mairie au 02 51 33 40 17 ou par mail à [mairie@ville-jardsummer.fr](mailto:mairie@ville-jardsummer.fr). Les bénévoles sont là pour vous aider !

## ARRIVÉE D'UN NOUVEL AGENT COMMUNAL



Théo Moussu a pris ses fonctions en mai dernier en tant que chargé d'animations et d'événementiel, suite à une création de poste. Il a pour mission l'organisation des différentes animations sportives, culturelles et événementielles de la commune.

En 2022, il avait déjà travaillé pour la ville. Durant l'été, il se chargeait des activités sportives sur la plage de la Mine.

## RETOUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS EN CENTRE-BOURG



Depuis début septembre, les services administratifs ont réintégré les locaux de la Mairie, entièrement rénovés, situés place de l'Hôtel de Ville.

L'accueil est ouvert :

- du lundi au mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 18h00,
- le jeudi : de 9h00 à 12h30,
- le vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 17h00.

Vous pouvez continuer à joindre les services au même numéro de téléphone : 02 51 33 40 17.

## OPÉRATION "RAMÈNE TA BOÎTE" DANS LES COMMERCES JARDAIS



La Commune en partenariat avec Trivalis et la Communauté de communes Vendée Grand Littoral, a lancé depuis le 16 octobre, l'opération "Ramène ta boîte". Cette première édition vise à réduire les emballages jetables à usage unique

proposés par les commerçants de bouche et à favoriser le réemploi.

Jusqu'au 19 novembre, les habitants jardais auront la possibilité d'apporter leurs contenants personnels pour leurs achats alimentaires : boîtes, bocaux, paniers, sacs à pain et sacs à vrac sont acceptés.

Grâce à une carte de fidélité mutualisée auprès d'un réseau de

dix commerçants de proximité de la commune, les achats sans emballage seront récompensés. Au bout de vingt passages en caisse, les clients recevront un cadeau. Vous pouvez vous procurer cette carte de fidélité chez l'un des commerçants partenaires, en Mairie ou à l'Office de Tourisme.

### Liste des commerçants engagés

- Boulangerie Pâtisserie "Fradet"
- Boulangerie Pâtisserie "Maison Le Barillec"
- Boulangerie Pâtisserie "Pense au Pain"
- Fromagerie Cottage
- La Cave des Chouans (*caviste*)
- Maison Dorie (*primeurs fruits, légumes et produits de la mer*)
- Maison Menanteau (*boucherie-charcuterie*)
- Ô Délices Popote & Cochonnaille (*rôtisserie, charcuterie, traiteur*)
- Poissonnerie de l'Océan
- Poissonnerie Ydier

## ACCUEIL EN RÉSIDENCE ARTISTIQUE DE SILLOUSOUNE



Afin d'élargir l'offre culturelle et développer les rencontres entre artistes et publics, la Commune accueille en résidence artistique Alain Soty, dit Sillosoune, jusqu'à fin avril 2024. C'est une grande première pour Jard-sur-Mer.

Cet artiste dessinateur, auteur illustrateur et musicien, s'est installé au poste de secours de la plage de Boisvinet, avec ses crayons, ses encres et de nombreux dessins et livres pour y vivre et partager ses talents d'artiste.

Les visiteurs pourront découvrir son travail de peintre et de dessinateur. Ses oeuvres vont être exposées au public. Date d'ouverture à venir !

Ce partenariat entre l'artiste et la Municipalité permettra de proposer des ateliers artistiques à destination des écoles, de l'Espace Enfance-Jeunesse "Les Quatre Saisons", à l'EHPAD et à la population.



## UN KIOSQUE INSTALLÉ À L'OBSERVATOIRE DES MARAIS

En septembre dernier, les agents des Services Techniques ont installé le kiosque, auparavant situé près de la Mairie, à l'Observatoire des marais.

Celui-ci est positionné dans un bel environnement où la vue est imprenable sur les marais de La Vinière.

## LA DURÉE DE LA ZONE BLEUE EN CENTRE-VILLE ÉTENDUE

Reconnaissables à leur marquage au sol bleu, les zones bleues permettent de se stationner gratuitement pour un temps court et limité.

Afin de faciliter l'attractivité commerciale du centre-bourg et d'éviter les voitures ventouses, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la zone bleue est étendue à l'année. Elle concerne les zones de stationnement situées place de l'Hôtel de Ville, place de la Liberté, place Petit et rue Biaille de Langibaudière.

Elle s'applique :

- Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin tous les jours, de 9h00 à 13h00, sauf les samedis, dimanches et jours fériés ;
- Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août tous les jours, de 9h00 à 13h00 (les samedis, dimanches et jours fériés inclus).

Le stationnement est réglementé à l'aide d'un disque de stationnement, pour une durée de 1h30.



## MARCHE SOLIDAIRE POUR OCTOBRE ROSE

C'est sous un magnifique soleil d'automne qu'une centaine de coureurs et marcheurs s'est mobilisée le 30 septembre, à Jard-sur-Mer, dans le cadre de l'évènement "La Joséphine".

Ils ont parcouru 5 km, entre bord de mer et forêt domaniale. Le parcours balisé est resté accessible à la population et aux visiteurs jusqu'au 31 octobre.

Et comme chaque année, la ville s'est parée de rose, rappelant l'opération de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.



## ÉCRIVEZ VOTRE LETTRE AU PÈRE NOËL

À partir de fin novembre, la boîte aux lettres du Père Noël vous attendra devant la médiathèque. Rédigez votre plus belle lettre, avec votre liste de cadeaux, des mots gentils, des dessins... Déposez-la au plus tard le 20 décembre, sans oublier de préciser vos coordonnées (*nom et adresse*), si vous souhaitez une réponse de sa part.

En venant déposer votre lettre, vous pourrez ainsi admirer les belles décorations de Noël installées partout sur la commune.



## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS



À la recherche d'une activité, d'un contact d'un club et/ou d'une association ?

L'annuaire des associations regroupant l'ensemble des activités proposées sur la commune par notre tissu associatif, est disponible en Mairie ou à l'Office de Tourisme.

Vous pouvez également le consulter en ligne sur [www.ville-jardsurmer.fr](http://www.ville-jardsurmer.fr).

## EXPRESSION DES ÉLUS "UNIS POUR JARD-SUR-MER"

La minorité municipale vous propose de pouvoir vous exprimer et pour cela, vous communique les mails de ses cinq représentants. G. BOURON : [gerardbouron68@gmail.com](mailto:gerardbouron68@gmail.com), J. HERB : [jherb.urba@gmail.com](mailto:jherb.urba@gmail.com), E. LIEVOUX : [lievoux@gmail.com](mailto:lievoux@gmail.com), M. MARETTE : [vininie@icloud.com](mailto:vininie@icloud.com), D. ROBIN : [municipalrob@orange.fr](mailto:municipalrob@orange.fr).



Dates des prochains Conseils Municipaux  
sous réserve de modifications

> Jeudi 9 novembre 2023

> Jeudi 7 décembre 2023

Salle de l'Hôtel de Ville

Réunion ouverte au public à 20h30

Publication bimestrielle de la ville de Jard-sur-Mer  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29, 85520 Jard-sur-Mer  
☎ 02 51 33 40 17 - E-mail : [mairie@ville-jardsurmer.fr](mailto:mairie@ville-jardsurmer.fr)  
[www.ville-jardsurmer.fr](http://www.ville-jardsurmer.fr)

Directeur de la publication : Sonia Gindreau  
Comité de rédaction : Rosane Polidori, Céline Paoli, Huguette Vanhoute, Aline Grondin, Philippe Guillot, Catherine Besnard, Evelyne Lievoux, Jean-Pierre Petorin  
Réalisation : Lisa Auger

## AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR

Le Téléthon est l'un des événements phares du mois de décembre qui permet de récolter des fonds pour financer des projets de recherche contre les maladies génétiques neuromusculaires. Cette année encore, l'Office Municipal des Sports et Loisirs et les associations jardaises se mobilisent et vous proposent un programme riche en activité. Rendez-vous le **samedi 9 décembre**, de 9h00 à 13h00, dans le centre-ville de Jard-sur-Mer.

**NOUVEAUTÉ 2023** : L'Association Jardaise des Artisans et Commerçants organise un goûter gourmand et dansant le **dimanche 10 décembre**, à 15h00, à la salle des Ormeaux. Sur réservation au 06 88 48 96 67 ; tarif : 12 €.

L'intégralité des bénéfices sera reversée au profit de l'AFM-Téléthon.

## Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

### NOVEMBRE

Samedi 11	11h30	Cérémonie patriotique - Monument aux morts
	12h00	Banquet du 11 novembre de l'UNC Grande salle des Ormeaux
Jeudi 16	12h00	Repas vendéen-beajolais nouveau organisé par Jard Accueil - Grande salle des Ormeaux
Samedi 18 et Dimanche 19	10h-21h	Marché de l'Avent organisé par l'AJAC en partenariat avec la ville - Complexe des Ormeaux
	10h-19h	
Vendredi 24	13h30	Concours de belote des Amis Jardais Grande salle des Ormeaux
Samedi 25	19h00	Soirée beajolais organisée par l'Amicale du Port Grande salle des Ormeaux

### DÉCEMBRE

Samedi 9	Matinée	Téléthon - Centre-ville
Dimanche 10	15h00	Téléthon : goûter gourmand et dansant organisé par l'AJAC (sur réservation au 06 88 48 96 67)
		Grande salle des Ormeaux
Mardi 12	20h00	Spectacle de Noël de l'école Saint-Joseph Cinéma "Les Ormeaux"
Vendredi 15	13h00	Tournoi de bridge de Noël organisé par le Bridge Club Jardais - Petite salle des Ormeaux
Samedi 16	20h00	Repas dansant de la Pétanque Jardaise Grande salle des Ormeaux
Mardi 19	18h00	Fête de Noël de l'école Jacques Tati Cinéma "Les Ormeaux"